

CIS

Integrated Life Support Services



RAPPORT SEMESTRIEL 30/06/2020

Résultats du 1^{er} semestre 2020

Forte progression du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel à TCC

Chiffre d'affaires : 130,2 M€, +4,8% (+10,7% à TCC)
 Résultat Opérationnel : 6,4 M€, +34,7% (+48,4% à TCC)

IFRS (en M€)	Données à TCC*		Données publiées		
	S1 2020	Var.	S1 2019	S1 2020**	Var.
Chiffre d'affaires	137,6	+10,7%	124,3	130,2	+4,8%
Achats consommés	(59,0)		(54,9)	(56,6)	
Charges de personnel	(47,8)		(41,0)	(44,8)	
Charges externes	(16,5)		(16,8)	(15,9)	
Impôts et taxes	(4,2)		(3,2)	(3,7)	
Dotations aux amort. et prov.	(3,3)		(3,2)	(3,3)	
Résultat Opérationnel Courant	6,7	+30,6%	5,1	6,0	+17,4%
Résultat Opérationnel	7,0	+48,4%	4,7	6,4	+34,7%
Résultat Financier	(0,8)		0,1	(4,7)	
Impôt société	(2,3)		(2,0)	(2,1)	
Résultat Net Consolidé	3,9		2,8	(0,5)	
Résultat Net Part du Groupe	2,8		2,5	(1,5)	

* TCC : à taux de change constants

**Le Conseil d'Administration s'est réuni le 17 septembre 2020 afin d'arrêter les Comptes Consolidés du Groupe du 1^{er} semestre 2020. Les Commissaires aux Comptes ont effectué leurs procédures d'audit et leur rapport est en cours d'émission.

Bonne résistance de l'activité

Malgré l'effet du Covid-19, CIS a réalisé un chiffre d'affaires de 130,2 M€ sur le 1^{er} semestre, soit une hausse de 10,7% à TCC. A données publiées, l'activité du Groupe ressort en croissance de +4,8%.

Cette progression fait suite à la montée en puissance de nombreux contrats, aux succès commerciaux enregistrés et à l'intégration de deux sociétés brésiliennes acquises en mai 2019.

Bonne performance opérationnelle

Au premier semestre 2020, le résultat opérationnel s'élève à 6,4 M€, contre 4,7 M€ sur le premier semestre 2019. L'amélioration de plus de 48% (à TCC) de la rentabilité opérationnelle du Groupe est notamment due à l'application du plan de performance désormais effectif dans tous les pays d'opération.

Résultats semestriels 2020

Au premier semestre 2020, le résultat net part du Groupe, hors effet de change, progresse de 12,3% à hauteur de 2,8 M€. A données publiées, il ressort négatif de 1,5 M€ du fait de la dépréciation des monnaies de certains pays d'opération fortement touchés par la crise du Covid-19 telles que le dinar algérien, le réal brésilien et le rouble russe.

Situation financière solide

Au 30 juin 2020, les capitaux propres s'établissent à 57,3 M€ (contre 59,1 M€ au 30/06/19), intégrant 3,6 M€ d'impact de change négatif.

La trésorerie nette reste globalement stable par rapport au 30 juin 2019 à 43,2 M€ malgré des effets de change négatifs de 3,5 M€ enregistrés au 30 juin 2020. La dette financière reste également stable à 36,7 M€ au 30 juin 2020.

Perspectives

Compte tenu de l'incertitude liée à la durée de la pandémie du Covid-19 et de ses impacts économiques, CIS anticipe un exercice 2020 en légère croissance à TCC.

Par ailleurs, CIS affirme toute sa confiance pour le futur au regard de son positionnement international élargi, de la solidité de ses clients, de leur demande accrue et de son expertise reconnue en zones difficiles.

Sommaire

<i>Comptes Consolidés</i>	<i>5</i>
<i>Rapports des Commissaires aux comptes</i>	<i>33</i>
<i>Responsable du Rapport Financier</i>	<i>35</i>

Comptes Consolidés

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2020
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	(3)	130 201	124 270	265 725
Achats consommés		(56 601)	(54 920)	(119 700)
Charges de personnel	(22)	(44 798)	(40 956)	(86 409)
Charges externes*		(15 889)	(16 837)	(36 242)
Impôts et taxes		(3 677)	(3 220)	(7 027)
Dotations aux amortissements		(1 378)	(1 206)	(2 582)
Dotations aux amortissements IFRS 16		(1 978)	(2 055)	(4 129)
Dotations et reprises aux provisions	(4)	103	22	490
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(3)	5 983	5 098	10 126
Autres produits opérationnels	(5)	678	21	206
Autres charges opérationnelles		(306)	(401)	(353)
RESULTAT OPERATIONNEL		6 355	4 718	9 979
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		842	659	1 874
Coût de l'endettement financier brut		(5 418)	(347)	(1 288)
Coût de la dette IFRS 16		(146)	(195)	(408)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6)	(4 722)	117	178
RESULTAT AVANT IMPÔT		1 633	4 835	10 157
IMPÔT SOCIETE	(7)	(2 124)	(2 000)	(4 002)
RESULTAT NET CONSOLIDE		(491)	2 835	6 155
Part des intérêts non contrôlant		(996)	(319)	(791)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		(1 487)	2 516	5 364
Nombre d'actions		8 041 040	8 041 040	8 041 040
<i>Résultat par action (en euros)</i>		<i>-0,18 €</i>	<i>0,31 €</i>	<i>0,67 €</i>
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		<i>-0,18 €</i>	<i>0,31 €</i>	<i>0,67 €</i>

**dont retraitements IFRS 16*

2 129 K€

2 177 K€

4 384 K€

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2020
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles nettes	(8)	12 643	14 615	14 930
Immobilisations corporelles nettes	(9)	7 312	8 085	8 415
Droits d'utilisation IFRS 16 nets		7 022	10 729	8 923
Immobilisations financières nettes	(10)	553	726	738
Impôt différé actif		100	231	99
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		27 630	34 386	33 105
ACTIFS COURANTS				
Stocks	(11)	17 560	12 975	19 306
Créances clients nettes	(12)	55 342	60 692	59 311
Autres actifs courants	(13)	11 848	11 243	11 448
Impôt courant		1 573	2 116	1 407
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	(14)	45 883	44 498	53 399
TOTAL ACTIFS COURANTS		132 206	131 524	144 871
TOTAL ACTIF		159 836	165 910	177 976

** dont Algérie*

29 524 K€

29 325 K€

34 619 K€

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2020
(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		1 564	1 570	1 567
Réserves		54 025	53 267	52 351
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(1 487)	2 516	5 364
Intérêts non contrôlant		3 198	1 781	2 256
TOTAL CAPITAUX PROPRES		57 300	59 134	61 538
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions à long terme	(15)	892	1 421	967
Dettes financières à long terme		18 987	17 641	17 968
Dettes de loyer IFRS 16 à long terme	(16)	3 631	6 939	5 438
Impôt différé passif		0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		23 510	26 001	24 373
PASSIFS COURANTS				
Dettes financières à court terme		10 569	9 400	9 487
Dettes de loyer IFRS 16 à court terme	(16)	3 522	3 864	3 638
Dettes fournisseurs		36 135	40 505	48 635
Impôt courant		2 664	2 610	3 444
Autres passifs courants	(17)	26 136	24 396	26 861
TOTAL PASSIFS COURANTS		79 026	80 775	92 065
TOTAL PASSIF		159 836	165 910	177 976

TABLEAUX DE FINANCEMENT (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2020
(en milliers d'euros)

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
FLUX D'EXPLOITATION			
Résultat net consolidé	(491)	2 835	6 155
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation			
Dotations aux amortissements et provisions	3 307	3 236	5 319
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	213	(14)	733
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation			
Incidence de la variation des stocks	81	(929)	(7 138)
Incidence de la variation des clients et comptes rattachés	(3 121)	(14 133)	(6 512)
Incidence de la variation des fournisseurs et comptes rattachés	(8 724)	7 208	13 913
Incidence de la variation des autres débiteurs et créditeurs	4 942	4 077	2 207
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(3 793)	2 280	14 677
FLUX D'INVESTISSEMENTS			
Incidence des variations de périmètre	0	(9 568)	(10 448)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(849)	(1 207)	(3 175)
Acquisition d'actifs financiers	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	102	21	364
Cession d'actifs financiers	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	147	18	(262)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(600)	(10 736)	(13 521)
FLUX DE FINANCEMENT			
Actions propres	(133)	38	144
Augmentation de capital	0	0	0
Emissions d'emprunts	2 000	12 621	12 428
Remboursements d'emprunts	(344)	(3 487)	(2 903)
Remboursements des dettes locatives IFRS 16	(2 273)	(2 066)	(3 976)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	0	(965)	(965)
Dividendes payés aux actionnaires non contrôlant des sociétés intégrées	(31)	(1 607)	(1 607)
Retenues à la source payées par les filiales	(427)	(749)	(749)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 208)	3 785	2 372
Incidence des variations de cours de devises	(3 543)	197	432
VARIATION DE TRESORERIE	(9 144)	(4 474)	3 960
TRESORERIE NETTE EN DEBUT D'EXERCICE	52 376	48 416	48 416
TRESORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE	43 232	43 942	52 376

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2020
(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Résultat net	Intérêts non contrôlant	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2018	7 849 795	1 570	71 635	(21 714)	4 887	3 002	59 380
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			4 887		(4 887)		
Distribution de dividendes			(965)			(1 607)	(2 572)
Réserve de conversion				(672)		59	(613)
Actions propres	(12 624)	(3)	(141)				(144)
Réserve de consolidation							
Variation du périmètre de consolidation			(679)			11	(668)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2019					5 364	791	6 155
Capitaux propres au 31 décembre 2019	7 837 171	1 567	74 737	(22 386)	5 364	2 256	61 538
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			5 364		(5 364)		
Distribution de dividendes			0			(31)	(31)
Réserve de conversion				(3 456)		(112)	(3 568)
Actions propres	(13 021)	(3)	(130)				(133)
Réserve de consolidation							
Variation du périmètre de consolidation			(104)	0		89	(15)
Résultat net de l'exercice clos le 30 juin 2020					(1 487)	996	(491)
Capitaux propres au 30 juin 2020	7 824 150	1 564	79 867	(25 842)	(1 487)	3 198	57 300

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2020
(en milliers d'euros)

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
RESULTAT NET CONSOLIDE	(491)	2 835	6 155
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(3 567)	(350)	(683)
Ecart actuariel sur engagement à prestations définies	-	-	-
RESULTAT GLOBAL	(4 058)	2 485	5 472
<i>Part du Groupe</i>	<i>(4 942)</i>	<i>2 105</i>	<i>4 623</i>
<i>Part des intérêts non contrôlant</i>	<i>884</i>	<i>380</i>	<i>849</i>

Annexe aux Comptes Consolidés

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Normes IFRS)
Comptes semestriels au 30 juin 2020

1. LE GROUPE

Les comptes consolidés semestriels de CIS clos le 30.06.2020 ont été arrêtés en date du 17.09.2020 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce 100% de son activité à l'étranger.

CIS est spécialisé dans la gestion de bases-vie en milieux extrêmes, on shore et offshore.

Intégrateur de services, le Groupe a développé une gamme complète de services (facilities et utilities management) permettant d'offrir à ses clients des solutions clés en main.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs locaux ou occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie, au BTP et aux forces de maintien de la paix.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents ou dans des zones difficiles.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la Société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2019 et 2020 sont donc établies en conformité avec le référentiel IFRS.

Il n'y a pas de différence entre le référentiel IFRS IASB adopté par l'UE et celui appliqué par le Groupe.

Les normes, amendements et interprétations suivants ont été publiés par l'IASB et adoptés par l'UE pour application à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme "significatif"
- Amendements à IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 : Réforme des taux d'intérêt de référence - phase 1
- Amendements limités à IFRS 3 intitulés "Définition d'une entreprise"

L'application de ces normes, amendements et interprétations est sans effet sur les comptes du groupe CIS.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation ; aucune norme, amendement ou interprétation n'a été publié par l'IASB et adopté par l'UE, sans que leur application ne soit obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

REGLES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive, ou dans lesquelles la Société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la Société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle, au sens d'IFRS 10, est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence.

Il convient de noter qu'au 30 juin 2020, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

METHODES D'ÉVALUATION

Présentation des états financiers

Dans le cadre de l'application d'IAS 1 révisé, le Groupe CIS a opté pour la présentation dans un état intitulé « état du résultat global consolidé », distinct du compte de résultat, des éléments de produits et charges qui sont comptabilisés directement en capitaux propres en application d'autres normes (écarts de conversion, variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, variations de valeur des instruments de couverture de trésorerie,...).

Conception du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les « Autres produits opérationnels » et les « Autres charges opérationnelles » comprennent un nombre limité de produits ou de charges détaillés en note 5 des annexes aux comptes consolidés.

Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Conformément à la norme IAS 29, le Groupe étudie l'évolution de l'inflation dans ses pays d'opération, et n'a pas identifié pour l'exercice 2020 d'économie hyper-inflationniste, au sens de ladite norme, qui nécessiterait un retraitement des états financiers.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultats, ainsi que le résultat part du Groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

Plan de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions peuvent être attribués par le Groupe et dénoués en actions CIS, à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date d'attribution.

Pour valoriser les options, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial. La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. Lors de l'exercice de l'option, le montant de trésorerie reçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

Il n'y a actuellement aucun plan de souscription d'actions en cours.

Actions auto-détenues

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (souscriptions d'actions ou obligations convertibles).

Le nombre moyen pondéré d'action en circulation n'est pas calculé dans la mesure où les actions propres, seuls éléments de nature à diluer le résultat par action, sont en nombre trop peu significatif pour avoir d'effet sur quelque indicateur par action que ce soit.

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent en particulier :

- Les entités qui directement ou indirectement, par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires, contrôlent exclusivement ou exercent une influence notable sur le Groupe ;
- Les principaux dirigeants du Groupe.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Selon les termes énoncés par IFRS 15, la comptabilisation du chiffre d'affaires est réalisée pour chaque contrat signé dans lequel les différentes obligations de performance ont été préalablement identifiées.

Le prix de la transaction est déterminé selon les termes contractuels et évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de remises et de taxes.

Le fait générateur de la comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites, ce qui coïncide avec le transfert de propriété du bien ou la réalisation du service.

Le carnet de commandes est évalué conformément à IFRS 15, seuls les contrats qui existent au sens de la norme sont retenus. L'estimation du prix du contrat est réalisée en utilisant la méthode de la valeur attendue des paiements à recevoir pour la part hautement probable de fréquentation, basé sur le mois précédent d'évaluation. Il est évalué à 528 M\$ au 30 juin 2020 (contre 584 M\$ au 31 décembre 2019).

Coûts d'emprunts

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable depuis le 1^{er} janvier 2009, les coûts d'emprunts relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction / préparation est supérieure à 1 an sont obligatoirement inclus dans le coût de revient de ces actifs.

L'application de cette norme n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe CIS.

Contrats de location

A partir du 1^{er} janvier 2019, les états financiers du Groupe intègrent les impacts de l'application obligatoire de la norme IFRS 16 « Contrats de location » publiée le 13 janvier 2016 et remplaçant la norme IAS 17.

a- Bailleur

La norme n'a pas d'impact sur le traitement comptable actuel des contrats de vente du Groupe.

b- Preneur

Le principal impact de cette norme consiste à reconnaître au bilan tout contrat de location sans distinction entre location financement et location simple.

Tout contrat qui répond à la définition du contrat de location entraîne la comptabilisation chez le preneur d'un passif locatif à hauteur de la valeur actualisée des paiements de loyers restants et d'un actif au titre du droit d'utilisation d'un montant égal au passif locatif.

Conformément à la méthode rétrospective modifiée, aucun retraitement comparatif des états financiers antérieurs n'a été réalisé.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 :

- à des contrats de location de 12 mois ou moins ;
- à des contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur, en particulier matériel de bureau et de téléphonie, ordinateurs et petits équipements informatiques dont la valeur unitaire à neuf est inférieure à 5 K\$.

Dans le cadre de son activité, le Groupe conclut en tant que preneur les contrats portants sur les principaux actifs suivants :

- bureaux ;
- matériels de transport ;
- équipements.

Les durées d'utilisation retenues sont les durées probables d'utilisation des sous-jacents, soit :

- la durée ferme du contrat client pour lequel cette location est nécessaire
- 3 ans, si le bien concerne la structure de direction des pays ou le siège en France
ou
- la durée ferme du contrat de location, si celle-ci est supérieure

c- Impacts sur les états financiers

Au 30 juin 2020, les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 16 sur les états financiers du Groupe sont les suivants :

IMPACTS RESULTAT en K€	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Charges externes	2 129	2 177	4 384
Dotations aux amortissements et provisions	(1 978)	(2 055)	(4 129)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	151	122	255
RÉSULTATS OPÉRATIONNEL	151	122	255
Résultat financier	(146)	(195)	(408)
Résultat avant impôt	5	(73)	(153)
Impôt société	0	20	43
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	5	(53)	(110)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	5	(53)	(110)

IMPACTS BILAN en K€	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
TOTAL BILAN	7 022	10 729	8 923
Actifs non courants	7 022	10 729	8 923
Actifs courants	0	0	0
Disponibilités	0	0	0
Capitaux Propres	(131)	(74)	(153)
Provisions à LT	0	0	0
Dettes Financières à CT & LT	7 153	10 803	9 076
Autres Dettes	0	0	0
TRÉSORERIE NETTE	0	0	0

Immobilisations incorporelles

a- Goodwill

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du « coût d'acquisition » selon les dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence entre le coût d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition est constatée à l'actif du bilan en goodwill si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle est négative.

Les frais d'acquisition sont obligatoirement comptabilisés en charges et l'entreprise peut opter pour un goodwill complet ou partiel à chaque opération.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou plus fréquemment dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont chacun affectés à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. Une UGT est définie comme étant un ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT est égale à la plus élevée de (i) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés et (ii) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc être reprise.

Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

b- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	4
Usufruit de bureaux	10
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation effectué systématiquement au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 (suivant durée des contrats clients)

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés (coût de transport inclus) selon la méthode du prix moyen pondéré. Toutefois, pour des raisons logicielles ou légales, à défaut de pouvoir utiliser un prix moyen pondéré, la méthode du premier entré premier sorti peut être utilisée, avec un impact négligeable sur la valorisation des stocks et consommations.

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques de péremption afférents à ces stocks.

Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Disponibilités

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

Conformément à IAS 7.48, l'entité doit indiquer le montant des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient et qui ne sont pas disponibles pour le groupe et l'accompagner d'un commentaire de la direction (c'est le cas, par exemple, des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par une filiale exerçant ses activités dans un pays où des contrôles de change ou d'autres restrictions juridiques existent).

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie de ressources probable au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture.

Impôt courant et impôt différé

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.

Evaluation des risques

Les risques sont de même nature que ceux développés en partie « VI. FACTEURS DE RISQUES ET PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES » du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019, ainsi que ceux mentionnés en note 15 de la présente annexe.

Situation COVID

Le premier semestre 2020 a été marqué par l'épidémie de Covid-19. Après avoir touché à partir du mois de mars le continent européen, l'épidémie s'est propagée dans le reste du monde avec des foyers importants dans certains pays et notamment en Amérique latine.

Face à cette crise sanitaire sans précédent, la plupart des gouvernements ont mis en place des mesures sanitaires qui ont conduit notamment à des mesures de confinement plus ou moins strictes selon les pays, à la fermeture des frontières aux voyageurs étrangers et à certaines limitations d'échanges commerciaux.

Dans ce contexte et dès le 24 février 2020, le Groupe a CIS a activé sa cellule de crise afin de surveiller l'évolution du Covid-19 et de définir les politiques d'information, de prévention et de protection dans tous ses pays d'opération. Ainsi depuis le début de la crise sanitaire, et aujourd'hui encore, le Groupe met en œuvre les mesures les plus strictes pour protéger l'ensemble de ses équipes tout en assurant la continuité de ses activités auprès de ses clients.

Au plus fort de la crise, le Groupe a constaté des variations d'effectifs plus ou moins importantes chez certains de ses clients. Dans le secteur pétrolier, une baisse des effectifs a été observée dans la majorité des sites d'opération en particulier au Tchad, en Algérie et au Brésil. A contrario, les effectifs des sites miniers ont généralement augmenté avec les mesures de quarantaine mises en place sur le secteur. Par ailleurs, le Groupe a mis en place de nouveaux services au cours du semestre (services d'hygiène et de désinfection), pour répondre aux nouvelles attentes de ses clients.

Au total, l'impact de la crise du Covid-19 a été fortement limitée. Face à la crise, le Groupe s'est montré résilient. Les effets de la crise ont été compensés par d'importantes négociations et valorisation de ses contrats au cours de la période. L'impact a par ailleurs été amorti grâce à une clientèle diversifiée sur le plan géographique et sur le plan des segments d'activités de ses clients. Enfin, le Groupe a continué d'enregistrer des renouvellements et des signatures de nouveaux contrats au cours de ce premier semestre.

Il est à noter que le semestre a été marqué par d'importantes variations des taux de change dans des pays fortement touchés par la crise du Covid-19 (notamment en Algérie, au Brésil et en Russie). L'impact des effets de change sur le résultat net part du groupe ressort négatif à hauteur de 4,3 M€ sur le semestre.

Le contexte actuel reste encore incertain avec une crainte d'une seconde vague menaçant la reprise économique mondiale et la remontée du taux de change dans certains pays. Compte tenu de la prudence imposée par la faible visibilité sur la durée de la crise, CIS reste prudent sur son niveau d'activité pour l'année 2020. Ainsi, hors effet de change, le Groupe attend un exercice 2020 en légère croissance.

3. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En application d'IFRS 8, les secteurs opérationnels présentés sont ceux suivis par le Management et par conséquent basés sur le reporting interne du Groupe. Le Groupe réalisant la totalité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et n'étant présent que sur une unique activité, les informations sont découpées par zone géographique comme suit (en milliers d'euros) :

		06-2020	06-2019	2019	
(1)	AFRIQUE	CHIFFRE d'AFFAIRES	69 486	61 476	136 059
		ROC	3 188	4 112	8 056
(2)	MOYEN ORIENT / OCEANIE	CHIFFRE d'AFFAIRES	5 111	5 220	10 467
		ROC	407	(68)	(95)
(3)	EURASIE	CHIFFRE d'AFFAIRES	37 981	37 513	75 823
		ROC	1 671	449	1 078
(4)	AMERIQUES	CHIFFRE d'AFFAIRES	17 623	20 061	43 376
		ROC	717	605	1 087
CHIFFRE d'AFFAIRES		130 201	124 270	265 725	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)		5 983	5 098	10 126	
(1)	<i>ALGERIE - BURKINA FASO - CAMEROUN - CONGO (RDC) - GABON - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOZAMBIQUE - NIGER - SENEGAL - SOMALIE - TCHAD</i>				
(2)	<i>ARABIE SAOUDITE - EMIRATS ARABES UNIS - ERYTHREE</i>				
(3)	<i>KAZAKHSTAN - MONGOLIE - RUSSIE</i>				
(4)	<i>BAHAMAS - BOLIVIE - BRESIL</i>				

Les méthodes comptables servant à l'établissement de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées par le Groupe dans ses comptes consolidés en normes IFRS. Le résultat opérationnel courant par zone géographique inclut les frais généraux de Siège répartis au prorata du chiffre d'affaires réalisé dans la zone. L'information sectorielle relative aux actifs et passifs n'a pas été jugée pertinente.

4. DOTATIONS ET REPRISES AUX PROVISIONS

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2020	06-2019	2019
Dotation sur dépréciation des créances clients et autres créances	(90)	(13)	(63)
Dotation aux provisions d'exploitation	(15)	0	(329)
Reprise sur dépréciation des créances clients et autres créances	144	0	80
Reprise de provisions d'exploitation	64	35	802
Dotations et reprises aux provisions	103	22	490

5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2020	06-2019	2019
Résultat sur cessions d'immobilisations	77	17	202
Variations de périmètre	601		
Produits Divers de Gestion Courante			
Différences de règlements		4	4
Indemnités sur autres litiges			
Autres produits opérationnels	678	21	206

Litige Clients			
Litiges prud'homaux	(31)		(13)
Autres litiges	(81)	(84)	(60)
Destruction de Marchandises			
Pénalités	(194)	(314)	(280)
Variations de périmètre		(3)	
Dépréciation des Goodwill			
Différences de règlements			
Autres charges opérationnelles	(306)	(401)	(353)

6. COMPOSITION DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2020	06-2019	2019
Produits nets sur cession de VMP	5	0	2
Revenus des équivalents de trésorerie	70	411	775
Intérêts d'emprunts	(236)	(242)	(557)
Charges d'intérêts IFRS 16	(146)	(195)	(408)
Autres charges d'intérêt	(181)	(146)	(297)
Autres produits (charges) financiers	(7)	14	26
Coût de l'endettement financier net	(495)	(158)	(459)
Différences sur opérations de change	(4 227)	275	637
Résultat financier	(4 722)	117	178

Le Groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises.

Les procédures mises en place à ce titre ont pour objectif de limiter les expositions les plus probables, liées principalement aux flux monétaires issus de l'activité réalisée en devises étrangères.

Afin de limiter les risques de fluctuation des devises, les dépenses et recettes sont majoritairement libellées dans la monnaie du pays d'opération, maintenant ainsi un certain équilibre.

Tous les coûts d'emprunts sont comptabilisés en résultat sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

7. IMPOTS SUR LES SOCIETES

- Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.
- Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.
- Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.
- Les déficits fiscaux des filiales étrangères ne font pas l'objet d'impôts différés actifs.

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultats s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2020	06-2019	2019
Résultat avant impôt	1 633	4 835	10 157
Impôt au taux national de 28%	(457)	(1 354)	(2 844)
Effet des dépenses fiscalement non déductibles	(15)	(16)	(33)
Effet du taux d'impôt et bases fiscales des pays d'opération	(1 652)	(630)	(1 125)
Produits (charges) d'impôts sur les sociétés	(2 124)	(2 000)	(4 002)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2019	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de conversion	Périmètre et reclassement	30/06/2020
Logiciels	1 554	7		(109)	(146)	1 306
Ecart d'acquisition / Goodwill	14 418			(2 042)	0	12 376
Clauses de non-concurrence	2 300					2 300
Autres immobilisations incorporelles	410					410
Immobilisations incorporelles brutes	18 682	7	0	(2 151)	(146)	16 392
Amortissement des logiciels	(1 144)	(54)		79	0	(1 119)
Amortissement des clauses de non-concurrence	(2 300)					(2 300)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(308)	(22)				(330)
Amortissements et dépréciations	(3 752)	(76)	0	79	0	(3 749)
Immobilisations incorporelles nettes	14 930					12 643

CIS retient comme unité génératrice de trésorerie le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, correspondant au plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Dans ce sens, le Groupe CIS a retenu comme UGT le niveau pays.

Le goodwill est constitué de :

- l'écart d'acquisition de la société algérienne CIEPTAL en 2006 à hauteur de 6 600 K€
- L'écart d'acquisition des sociétés brésiliennes Alternativa & Beta en 2019, pour 5 776 K€

Ces goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel en fin d'exercice réalisé sur la valeur des UGT correspondantes.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2019	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de conversion	Périmètre et reclassement	30/06/2020
Droit d'utilisation IFRS 16	13 045	914	(994)	(928)		12 037
Constructions et bases-vie	5 862	40		(462)	0	5 440
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 903	417	(103)	(1 474)	47	9 790
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 590	4	0	(189)	0	3 405
Matériel de transport	5 932	133	(56)	(355)	100	5 754
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 253	172	(25)	(204)	(1)	2 195
Immobilisations en cours	240	0		0	0	240
Immobilisations corporelles brutes	41 825	1 680	(1 178)	(3 612)	146	38 861
Amortissement du droit d'utilisation IFRS 16	(4 122)	(1 978)	704	381		(5 015)
Amortissement des constructions et bases-vie	(2 673)	(139)	0	217		(2 595)
Amortissement des installations techniques, matériel et outillage industriel	(8 436)	(534)	79	1 217	(1)	(7 675)
Amortissement des installations générales, agencements et aménagements divers	(2 950)	(113)	0	154	0	(2 909)
Amortissement du matériel de transport	(4 547)	(393)	55	255	1	(4 629)
Amortissement du matériel de bureau et informatique, mobilier	(1 759)	(123)	25	153	0	(1 704)
Amortissements et dépréciations	(24 487)	(3 280)	863	2 377	0	(24 527)
Immobilisations corporelles nettes	17 338					14 334

10. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Périmètre et reclassement	30/06/2020
Dépôts et cautionnements	732	36	(184)	(22)	(16)	546
Prêts et autres immobilisations financières	6	8	(7)			7
Immobilisations financières nettes	738	44	(191)	(22)	(16)	553

11. STOCKS

Les stocks sont principalement constitués de vivres et s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Stocks de marchandises	17 560	12 975	19 306
Provisions pour dépréciation			
Stocks nets	17 560	12 975	19 306

12. CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Comptes clients	57 432	62 912	61 498
Provisions clients douteux	(2 090)	(2 220)	(2 187)
Créances clients nettes	55 342	60 692	59 311

13. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Avances et acomptes versés sur commandes	1 715	1 541	2 595
Autres créances	7 591	6 765	6 513
Provisions créances douteuses			
Charges constatées d'avance	2 542	2 937	2 340
Autres actifs courants	11 848	11 243	11 448

14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Trésorerie disponible	16 359	15 173	18 780
Trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe	29 524	29 325	34 619
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 883	44 498	53 399

La trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe est celle bloquée sur l'Algérie.

La société CNAS a versé des dividendes à la société CIS SA en 2007, 2008 et 2009. La Banque d'Algérie, considérant que ces transferts de fonds avaient été réalisés en violation de la législation et de la réglementation des changes et des mouvements de capitaux, a engagé des poursuites contre la banque ayant opéré lesdits transferts et contre la société CNAS.

La Cour d'Appel d'Alger par un arrêt du 9 novembre 2016 a cependant prononcé un non-lieu définitif, après un renvoi de la Cour Suprême.

La société CNAS a par la suite demandé à la Banque d'Algérie de lever l'interdiction de transfert de fonds à l'étranger. Cette dernière s'est exécutée par courrier du 15 février 2017.

La société CNAS, par une Assemblée Générale du 1^{er} février 2017, a voté la distribution d'un dividende de 4 milliards de dinars et a demandé à sa banque d'opérer le transfert de fonds au profit de la société CIS SA. La banque a initié le transfert et la société CNAS a payé la retenue à la source correspondante auprès de l'administration fiscale algérienne.

Malgré la décision définitive rendue par la Cour Suprême, plus haute juridiction du pays, la Banque d'Algérie a bloqué la demande de transfert de dividendes par décision du 7 mai 2017, en contradiction avec son propre courrier du 15 février 2017.

La société CNAS a donc saisi le 22 février 2018 le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de la décision de la Banque d'Algérie et l'autorisation de transfert des dividendes, en conformité avec la décision rendue par la Cour d'Appel d'Alger en novembre 2016. Par décision du 14 novembre 2019, le Conseil d'Etat, sans se prononcer sur le fond, a rejeté les demandes de la société CNAS, considérant le recours forclus, l'action ayant été introduite hors des délais légaux.

Ces difficultés retardent depuis plusieurs années le transfert des dividendes de la société CNAS en faveur de la société CIS SA.

La société CIS SA considère que l'ensemble de ces obstacles, à l'initiative de la Banque d'Algérie, constitue une atteinte à ses droits en qualité d'investisseur étranger et que sa décision est contraire aux dispositions du traité bilatéral signé le 13 février 1993 entre la France et l'Algérie appelé « Accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements ».

Par ailleurs, il convient de préciser que la décision de distribution du 1^{er} février 2017 est toujours valable, même si le transfert des fonds n'a pas été effectué dans le délai de 9 mois de la clôture des comptes comme le prévoit l'article 724 du code de commerce algérien. En effet, seule la décision de la Banque d'Algérie d'interdire le transfert des fonds à la société CIS SA a empêché le respect des règles en vigueur, alors que l'ordre de transfert a été émis dans les délais légaux.

La société CIS SA et ses conseils privilégient une solution amiable pour trouver un accord.

15. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	30/06/2020
Litiges prud'homaux	471		(31)			440
Autres litiges	279	9	(34)	0	(25)	229
Provision retraite	217	6				223
Provisions et autres passifs à long terme	967	15	(65)	0	(25)	892

16. DETTES FINANCIERES A COURT ET LONG TERME

Les dettes financières à long terme représentent les emprunts contractés pour le financement d'achat d'équipements et financer le BFR nécessaires pour opérer les nouveaux contrats signés dans les pays d'opération.

L'acquisition des sociétés ALTERNATIVA et BETA a été réalisée à 75% grâce à des financements bancaires, le solde sur fonds propres.

Banque	VNC en K€ au 31/12/2019	VNC en K€ au 30/06/2020	Nominal en K€	Taux	Echéance < 1 an	Echéance >2 et < 5 ans	Echéance > 5 ans
BNP (France)	8 305	7 962	10 000	1,80%	1 040	6 922	
CEPAC (France)	13 000	15 000	15 000	1,03%	2 935	12 065	
Itau (Brésil)	443			7,80%			
Itau (Brésil)	664			7,80%			
Itau (Brésil)	1 107			7,92%			
BNP (Brésil)	2 215			6,96%			
Itau (Brésil)		1 636	1 636	6,42%	1 636		
BNP (Brésil)		1 636	1 636	6,45%	1 636		
Dettes IFRS 16	9 076	7 153	13 516	-	3 522	3 631	
Emprunts bancaires	34 810	33 387			10 769	22 618	0
Découverts bancaires	1 023	2 651			2 651		
Comptes courants	698	671			671		
Dettes financières	36 531	36 709			14 091	22 618	0

17. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 645	2 401	8 718
Autres dettes fiscales et sociales	19 668	19 797	16 470
Autres dettes	823	2 198	1 673
Autres passifs courants	26 136	24 396	26 861

18. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Catering International & Services est composé au 30 juin 2020 de 8 041 040 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Au 30.06.2020, la Société dispose en actions propres de 216 890 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 3 372 K€. Il est rappelé qu'au 31.12.2019, 203 869 titres valorisés à 3 239 K€ étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas procéder à une distribution de dividendes.

19. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 45 K€ hors charges. Au titre du premier semestre 2020, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 23 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 87 K€ hors charges. Au titre du premier semestre 2020, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 45 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 99 K€ hors charge. Au titre du premier semestre 2020, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 51 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 16 septembre 2015, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 12 ans avec la SCI BORELY moyennant un loyer annuel révisable de 32 K€ hors charges. Au titre du premier semestre 2020, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 16 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2013, votre société a conclu une convention de prestation de services avec la société MARINE FIRMINY. Dans le cadre de cette convention, la société MARINE FIRMINY apportera à votre société son assistance commerciale et technique en vue du développement et de la diversification des activités de votre société vers les services aux forces armées. Au titre du premier semestre 2020, dans le respect du cadre de cette convention, aucune charge n'a été constatée.

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 28 mai 2020, votre société a conclu une convention d'animation et d'assistance d'une durée de 12 mois renouvelable avec la société Financière Régis Arnoux SAS afin de renforcer le Groupe dans l'élaboration des politiques financières, opérationnelles et commerciales ainsi que dans l'assistance en matière de stratégie, d'organisation RH et de communication. Cette convention annule et remplace celle approuvée par le Conseil d'Administration du 16 avril 2019 dont les effets ont cessé à compter du 31 décembre 2019. Au titre du premier semestre 2020, dans le respect du cadre de cette convention, il a été enregistré en charges pour 75 K€ hors taxes d'honoraires.

20. RISQUES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements donnés à la date du 30.06.2020 est de 13 637 K€.

• dont cautions de bonne exécution	9 698 K€
• dont cautions de restitution d'avances	2 238 K€
• dont cautions de soumission d'appels d'offres	1 478 K€
• dont autres cautions	223 K€

Ces cautions ont des échéances comprises entre 1 et 5 ans.

21. ENGAGEMENTS RETRAITE

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 205 K€ qui ne concerne que le personnel du siège. En effet, les engagements portant sur le personnel local ne sont pas significatifs du fait de réglementations moins favorables, d'un turn-over élevé et du recours, fréquent, à des contrats à durée déterminée.

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant sur le personnel actif que pour le personnel retraité, net des actifs de couverture et des montants non reconnus en application des dispositions de la norme IAS 19.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel sont scindés en 2 catégories :

- Charge de désactualisation de la provision (nette du rendement des actifs de couverture) portée en résultat financier
- Charge opérationnelle correspondant au coût des services rendus

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 1,5% annuel
- Taux d'actualisation : 1,5% l'an
- Coefficient de mortalité séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 2007-2009)

22. PERSONNEL

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	06-2020			2019		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	47	2 435	0	46	5 453	
Personnel Local	10 770	42 344		10 406	80 923	
Total Effectif CIS	10 817	44 779	0	10 452	86 376	0
Personnel Local Extérieur	1 180	19	6 227	1 305	33	13 480
Effectif géré par le Groupe	11 997	44 798	6 227	11 757	86 409	13 480

23. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		juin-20	2019
CIS	Société mère	100%	100%
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
CIS TCHAD	Intégration globale	100%	100%
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99%	99%
CIS BRASIL	Intégration globale	100%	100%
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100%	100%
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	60%	60%
CIEPTAL	Intégration globale	100%	100%
ICS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CISY YEMEN	Intégration globale	50%	50%
CAC KAZAKHSTAN	Intégration globale	100%	100%
CIS NIGER	Intégration globale	100%	100%
CIS BURKINA FASO	Intégration globale	100%	100%
GCS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CNA	Intégration globale	100%	100%
MOHJAT AL-IRAQ GENERAL TRADE	Intégration globale	100%	100%
CIS MIDDLE-EAST	Intégration globale	100%	100%
CIS DOMINICANA	Intégration globale	100%	100%
CIS MALI	Intégration globale	100%	100%

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		juin-20	2019
CIS NACALA	Intégration globale	80%	80%
SUPPORT SERVICES MONGOLIA	Intégration globale	49%	49%
CATER CONGO	Intégration globale	100%	100%
CIS MOCAMBIQUE	Intégration globale	80%	80%
CIS ARABIA ⁽¹⁾	Intégration globale	100%	55%
CIS MEA	Intégration globale	100%	100%
TSC RDC	Intégration globale	100%	100%
CIS KOWEIT	Intégration globale	94%	94%
ALTERNATIVA	Intégration globale	100%	100%
BETA	Intégration globale	100%	100%
CIS KASHAGAN	Intégration globale	55%	55%
CIS MALAWI	Intégration globale	100%	100%
CIS SENEGAL	Intégration globale	100%	100%
CSS CONGO	Intégration globale	49%	49%
CIS GABON	Intégration globale	100%	100%
ISC CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%

⁽¹⁾ Le Groupe CIS a renforcé sa participation dans la société CIS ARABIA en rachetant les des titres détenus par le partenaire au 1^{er} janvier 2020.

La société yéménite CISY, la société mongole Support Services Mongolia ainsi que la société congolaise CSS Congo ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale du fait du contrôle exclusif confié à la Société mère CIS bien que les pourcentages d'intérêt de CIS SA dans ces sociétés s'élèvent respectivement à 50%, 49% et 49%.

La notion de contrôle est analysée au regard des critères définis par la norme IFRS 10, à savoir :

- CIS SA détient le pouvoir sur CISY, SSM et CSS,
- CIS SA est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec CISY, SSM et CSS,
- CIS SA a la capacité d'exercer son pouvoir sur CISY, SSM et CSS de manière à influencer sur ces rendements.

24. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Catering International & Services, relatifs à la période du 1^{er} Janvier 2020 au 30 Juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration le 17 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe aux comptes consolidés :

- La note 14 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'annexe des comptes consolidés concernant le non-encaissement des dividendes de la filiale algérienne CNA.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 17 septembre 2020 commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Marseille, le 17 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International

Luc-René CHAMOULEAU

Guy CASTINEL

Responsable du Rapport Financier

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et des principales transactions entre parties liées, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Régis ARNOUX
Président du Conseil d'Administration